

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An... 7 fr.
Six Mois... 4 »

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Téléphone 15-39 ♦ Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus ♦ Téléphone 15-39

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

LES CRIMINELS peints par eux-mêmes

(SUITE ET FIN)

La décision, qui précède et produit l'acte criminel, est le résultat du combat entre deux idées : 1° l'idée tentatrice de l'acte, de jouissance, de vengeance... ; 2° l'idée de morale naturelle ou religieuse, de loi civile et de punition sociale. Pour un raisonnement plus ou moins conscient et lent ou automatique et rapide, le sujet décide et obéit ou résiste à la tentation du mal.

Il faut remarquer qu'un cerveau sain, avec des neurones psychiques normaux, peut prendre l'une ou l'autre décision : il peut, comme il le doit, s'abstenir du mal défendu ; il peut, contre son devoir, commettre le crime proposé. Dans les deux cas, ayant jugé avec des neurones normaux, le sujet est responsable vis-à-vis de la société et n'est pas un malade ; il n'est pas passible que de la prison.

Si, au contraire, ses neurones psychiques sont anormaux, s'il a le psychisme malade, il n'est plus complètement responsable de son acte. La société doit rechercher dans quelles limites sa responsabilité est atténuée ou si elle est supprimée et dans quelles limites elle doit le soigner en même temps qu'elle le punit ou à l'exclusion de toute punition.

Une classification des criminels, basée sur ces principes en vue d'établir leur responsabilité ou leur degré de responsabilité, doit prendre en considération les deux éléments indiqués ci-dessus : l'idée tentatrice et la résistance psychique du sujet.

L'idée tentatrice décèle un état morbide et peut diminuer la responsabilité quand elle devient « obsession », source d'« impulsion ».

Le point de départ extérieur est relativement secondaire : ce sont de mauvaises lectures, la rencontre d'une femme, la connaissance d'une grosse fortune mal gardée, une injustice subie... Ces mêmes circonstances n'auront, chez les sujets sains, qu'une importance modérée. Ce qui leur donne une importance exagérée dans certains cas, c'est le mode réactionnel de l'individu.

Quand l'individu est malade dans son psychisme, que ses neurones ne présentent pas la résistance normale, n'ont pas la force physiologique pour hiérarchiser les divers mobiles et se décider entre eux, l'idée tentatrice s'installe dans l'esprit affaibli, comme un parasite dans un organisme vaincu, s'en rend maître, l'obsède, se transforme, en impulsion, et le sujet n'est plus responsable ou n'est que partiellement responsable du crime qu'il commet.

Les mobiles des crimes doivent donc être classés, non par leur nature objective, extérieure à l'individu, mais par la nature de l'impression qu'ils produisent, du degré d'obsession qu'ils provoquent et de la force d'impulsion qu'ils entraînent.

Donc, c'est le sujet lui-même qu'il faut analyser et disséquer, bien plus que les circonstances extérieures, pour se rendre compte de sa responsabilité ou de son degré d'irresponsabilité. Voilà pourquoi les documents comme ceux que publie aujourd'hui M. Raymond Hesse sont de première importance pour comprendre et classer rationnellement les diverses catégories de criminels.

Ainsi, si on compare, dans ce livre, les écrits d'Anastav et les écrits de Vacher, la conclusion s'imposera inéluctable : ces deux criminels n'ont pas la même responsabilité. Et cette différence dans leur responsabilité ne vient pas de la circonstance tentatrice extérieure, ce n'est pas l'argent pour l'un et la femme pour l'autre ; c'est l'état des neurones psychiques qui apparaît, dans leur littérature, normal chez l'un et malade chez l'autre.

Pour préciser un peu plus, l'anomalie morbide du phénomène psychique apparaît sous trois formes principales, indépendantes de la nature du phénomène extérieur : l'exaltation, la dépression, la perversion, c'est-à-dire qu'il y a trois catégories de criminels malades : ceux qui réagissent trop, ceux qui ne réagissent pas assez, et ceux qui réagissent de travers.

Les premiers seront poussés au crime par une cause extérieure quelconque (argent, femme, désordre social), qui entraîne, chez eux, une réaction anormale : ils tuent un riche, un chef d'Etat, une femme, un rival, un agent de police...

Les seconds ne réagissent pas assez aux stimulants normaux de la vie psychique ordinaire : l'idée de famille, de société... ne leur dit rien. Ce sont des anormaux, associés, affamiliés. La moindre incitation extérieure au crime, d'une nature quelconque, un mauvais conseil, une fréquentation malsaine, un article de journal ne provoquant aucune réaction

de défense, feront commettre le crime. Rien ne les retient, pas même la peur du Code.

Enfin il y a les pervers, ceux qui sentent anormalement, dont le sens moral est perverti, qui réagissent révolutionnairement, contrairement aux lois naturelles et physiologiques : ils tuent leur père ou leur mère, brûlent la maison de leurs concitoyens, tuent pour satisfaire leurs instincts sadiques...

On voit combien tout, dans l'« analyse du crime », revient à l'« analyse du criminel ».

Ceci est vrai aujourd'hui, non pas seulement pour le médecin, mais pour l'avocat et le magistrat : le fait criminel n'a qu'une importance secondaire ; il est en tout cas facile d'établir sa réalité et les circonstances extérieures qui l'ont précédé ou accompagné. Il est également facile, en général, de connaître l'auteur du crime.

Mais quand ceci est fait, l'instruction n'est pas close ; l'enquête et l'étude commencent, les difficultés naissent et se multiplient : il faut étudier, arriver à connaître ce criminel qui est sous les verrous, dont on a le corps en sa possession, mais dont l'âme et le cerveau sont enfoncés, difficiles à découvrir et à scruter ; et c'est là cependant qu'il faut arriver.

Il faut débrouiller cette question : les neurones psychiques du criminel étaient-ils ou non normaux au moment de l'acte ? Il faut chercher et prendre des éléments d'analyse et d'étude partout où on peut les trouver.

Parfois, on peut même dire souvent, les criminels fournissent eux-mêmes, sur eux-mêmes, des documents de première importance. Sans doute, dans leurs écrits en prose ou en vers, il faut faire la part du mensonge, de la simulation, du besoin et du désir de se défendre, encore plus de la gloire, de l'étalage, de la prétention... Mais, même dans ces manifestations, il y a des traits de leur esprit, des stigmates de leur cerveau qui apparaissent à travers la prose ampoulée ou les vers miriliteuses de leurs écrits et qui apportent un utile et vigoureux appui à celui qui cherche la solution du problème angoissant de la responsabilité.

Dr GRASSET, Professeur à l'Université de Montpellier.

Société d'Economie politique

Conférence de M. le Professeur Bouvier

M. Bouvier, professeur à la Faculté de Droit a fait cette semaine, dans les salons Maderni, devant les membres de la Société d'économie politique une intéressante conférence sur l'« Impôt sur la plus-value immobilière ».

M. le professeur Bouvier examina successivement le fait de la plus-value ou rente de la terre ; les principales théories nées de ce fait et pour l'expliquer ; enfin l'application de ces théories à l'impôt, déjà établi dans certains pays, tels l'Angleterre et l'Allemagne, sur la plus-value immobilière.

La plus-value dont il s'agit ici, est suivant la définition qu'en a donnée Ricardo, la partie de la valeur d'une terre, qui n'est pas causée par du travail présent ou passé, ou, selon l'expression de Stuart Mill l'incarné-increment, l'augmentation non gagnée.

Les causes de cette plus-value, peuvent être ramenées à trois principales. Elle est le fait de la nature ; ou bien le fait du propriétaire ; ou bien enfin le fait de l'organisation sociale.

Puisque, cette augmentation est indépendante d'une augmentation de travail ou de l'apport de nouveaux capitaux on en a conclu avec assez de justesse, que cette plus-value, ou tout au moins une partie, devait revenir à la société qui la produit. Et c'est de cette théorie que sont nés deux systèmes : 1° nationalisation du sol pour que l'Etat bénéficie de cette entière plus-value ; 2° impôt sur la rente du sol, qui tout en laissant la propriété de cette plus-value au détenteur du sol, assure au moins à l'Etat une participation dans ce gain qu'aucun travail personnel du propriétaire ne justifie.

Les socialistes, et même quelques économistes qui l'on ne peut qualifier de socialistes ont préconisé le premier système. L'orateur ne s'y arrête pas, et aborde directement le second, l'impôt sur la plus-value, qui fait proprement l'objet de sa conférence.

On peut trouver la première idée de cet impôt dans l'ouvrage capital d'Adam Smith, la « Richesse des nations ». James Will et Stuart Will, ont aussi soutenu ce système. Mais celui qui, plus que tous les autres, a popularisé l'impôt sur la plus-value est l'économiste américain Henri Georges. Selon lui, le propriétaire doit conserver uniquement ce qui, dans la plus-value, provient directement des capitaux qu'il a enfouis dans la terre ; tout le reste doit revenir à l'Etat. Ainsi s'établirait le plus juste des impôts, que personne en définitive ne paierait puisqu'il ne serait prélevé sur le travail de personne, et qui pourrait remplacer tous les autres impôts.

Cette théorie a été soutenue par de nombreux économistes français, en particulier par M. Leroy-Beaulieu, pour n'en nommer qu'un seul.

M. Bouvier expose en quelques mots et réfute les objections qui n'ont pas manqué d'être opposées à la doctrine de la plus-value et de l'impôt basé sur elle, dans deux pays d'Europe, l'Angleterre et l'Allemagne, ont essayé de faire passer l'impôt sur la plus-value du domaine des idées dans celui des faits.

De cette étude il résulte que l'impôt sur le revenu dont se préoccupent actuellement les Chambres anglaises oscille entre 5 % et 20 %. En Allemagne, l'impôt est progressif et varie entre 10 % et 30 %.

Telles sont les deux applications qui ont été tentées de l'impôt sur la plus-value foncière. Il faut attendre, pour les juger, que ce nouvel impôt ait pu fonctionner, mais d'ores et déjà, on peut déclarer qu'il est possible et pratique.

Le conférencier termine en disant qu'il ne faudrait pas s'étonner, dans ces conditions, de le voir établir sous peu dans notre pays. Il souhaite que si la chose se produisait, la même modération préside à son institution, qui a présidé à son établissement en Angleterre et en Allemagne.

GLOSE sur un SONNET

Voici un joli sonnet de Christophe Plantin, maître imprimeur du XVI^e siècle (1514-1589).

Le Bonheur de ce Monde

Avoir une maison commode, propre et belle, Un jardin tapissé d'espaliers odorants, Des fruits, d'excellent vin, peu de train, peu d'enfants, Posséder seul, sans bruit, une femme fidèle.

N'avoir dettes, amour, ni procès, ni querelles, Ni de partage à faire avec ses parents ; Se contenter de peu ; n'espérer rien des grands ; Régler tous ses desseins sur un juste modèle.

Vivre avec franchise et sans ambition ; S'adonner sans scrupule à la dévotion ; Dompter ses passions, les rendre obéissantes. Conserver l'esprit libre et le jugement fort ; Dire son chapelet en cultivant ses entes ; C'est attendre chez soi bien doucement la Mort.

Ce sonnet est bon, aussi nous allons le discuter. S'il était mauvais nous le mettrions avec celui d'Oronte, mais il est bon ; seulement il n'est pas parfait, et, sans espérer atteindre nous-même la perfection nous pourrions nous amuser à le récrire.

Et d'abord en avons-nous le droit ? Sans doute. Est-ce que tous les cerveaux ne se repaissent sans cesse les mêmes idées et des termes qui ne peuvent pas toujours varier beaucoup ? Et ce droit, on n'en use pas assez. Que de bons livres vieillissants qui ne seraient qu'à refaire ! Le plan en est juste, excellente la suite des idées, il y aurait seulement à corriger un peu, à élaguer, à compléter. Mais des questions de vanité ou d'intérêt, questions bien étrangères à la pensée pure veulent souvent qu'on refasse à neuf et moins bien les parties qu'il était impossible de mieux faire. Ah ! sans doute, il ne faut pas corriger un original en le supprimant, par exemple barbouiller un tableau ; il ne faut pas prêter à l'auteur ce qu'il n'a pas dit. La difficulté est de séparer ce qu'on copie de ce qu'on ajoute.

Ici la comparaison sera facile. Je commence par changer le titre. « Ce monde » suppose qu'il en existe un autre, chose possible, mais non démontrée pour tous les esprits. Mettons seulement « une bonne vie » ou « un programme ».

Des trois premiers vers, je ne dirai rien, sinon que espaliers, malgré l'adjectif odorants, fait double emploi avec fruits. Médiocre détail. Mais je m'arrête au vers : profiter seul, sans bruit, d'une femme fidèle. D'abord il y a redondance, si on en profite seul, inutile de dire que la femme est fidèle, et si elle est fidèle inutile de dire qu'on est seul. L'idée de sans bruit est déjà contenue dans « peu de train ». Evidemment il ne s'agit pas seulement que le sommeil ne craque pas. Je m'élève surtout contre ce rêve étroit de Turc qui ne voit dans la femme que la fidélité. Dieu vous garde d'une femme qui ne serait que fidèle ; elle peut être bête, elle peut être acariâtre, elle peut être éhémantiasique, elle peut vous accabler à toute heure de sa vertu et s'en prévaloir pour vous rendre parfaitement malheureux. Inutile d'ailleurs qu'elle soit une aigle, sommes-nous des aigles nous-mêmes ? La faut-il séduisante, ravissante ? Non, disons seulement agréable, cela s'applique suffisamment au physique et au moral.

Pour que le poème soit plus général et des dames portera : un compagnon point s'adresse à tous, une variante à l'usage sot, ou savant, ou puissant, à leur choix. « N'avoir dettes, amour » ; répétition d'« avoir ». Ah ! pour un sonnet on a le droit d'être difficile. Puis le tour est un peu trop elliptique. Pas d'amour est trop exclusif, il y de nobles amours, il y a des amours de toute sorte, en dehors de l'idée sexuelle. Et ne faut-il pas au moins l'amour conjugal ?

« Avecque », cette forme répétée deux

vers plus loin, quoique admise au XVI^e siècle, était cependant une chevillie ; on voyait bien que le poète avait manqué d'un pied, la forme « avec » plus concise fut toujours préférable.

Se contenter de peu... Peu se trouve déjà deux fois. L'idée fait double emploi avec peu de train, mis plus haut et sans ambition, mis plus bas.

N'espérer rien des grands, cela veut dire surtout ne pas quémander, ne pas solliciter, car enfin s'ils veulent nous faire une faveur d'eux-mêmes... J'ajouterais qu'il ne faut pas les hanter, car l'on veut imiter leur luxe et l'on se ruine.

Régler tous ses desseins sur un juste modèle, voilà qui est vague, où prendre ce modèle ? Et ce sont nos manières plutôt que nos desseins que nous réglerons sur lui.

S'adonner sans scrupule à la dévotion. Malgré le correctif « sans scrupule », s'adonner à la dévotion implique une certaine exagération et quelque bigoterie, surtout si on ajoute comme acte capital la récitation du chapelet.

Dompter ses passions ou les rendre obéissantes c'est kif-kif ; par ailleurs, je vois tout cela inclus dans ce qui précède. En tout cas, si nous voulions résumer ces idées, je trouve une expression un peu courante, mais admirable et qui me paraît un excellent aphorisme, c'est : user de tout et n'abuser de rien.

Un jugement fort, je comprend plutôt qu'un jugement soit juste.

Dire son chapelet, et si on est protestant ou juif ou panthéiste ? un chapelet d'une main, un greffoir de l'autre, n'est-ce pas mal faire deux choses ? « Bien doucement ». Ah ! Monsieur Plantin, bien est chevillie, et une chevillie dans la chute d'un sonnet c'est doublement impardonnable.

Puis enfin notre homme à qui nous traçons un programme que fait-il pendant toute sa vie ? Posséder sa femme et greffer des poiriers c'est insuffisant comme travail. Il lui faut une profession intelligente et cela serait charmant d'avoir en plus d'elle quelque petite rente pour les imprévus et pour le beurre des épiniards.

Je voudrais aussi qu'il s'occupât de son corps et ne tombât pas dans le crime de lèse-beauté qu'on nomme l'obésité. Et si j'ai encore de la place je lui recommanderai de parler peu car que de maux dans les mots, et je dirai aussi que, s'il faut montrer sa science, il faut cacher sa croyance, et surtout n'en tirer ni mépris ni haine pour les doctrines opposées.

Nous connaissons des moteurs qui crachent de la fumée... Mais assez de commentaires. Voici mon ours.

UNE VIE

Avoir une maison, commode, propre et belle, Un jardin tapissé d'espaliers odorants, Du bon air, du bon vin, peu de train, peu d'enfants, Une femme point sotte, agréable et fidèle. Pas d'indignes amours, ni dettes, ni querelles, Nul procès, nul partage à faire entre parents ; Ne pas solliciter, ni fréquenter les grands ; S'efforcer seulement d'une peine réelle ;

« Savoir user de tout et n'abuser de rien ; » Etre avare de mots ; vivre de quelque bien, D'une profession intéressante et saine ; Conserver un corps souple, un esprit libre et fort ; Cacher une croyance au fond d'un cœur sans haine, Puis attendre chez soi tranquillement la Mort.

Après tout, mon sonnet n'est pas fameux. A vouloir mettre trop de choses, la phrase éclate et se pulvérise en sèche énumération. L'art est plus difficile encore que la critique.

Libre à vous d'en refaire un troisième. Pascal RIBOTS.

NOS FACULTÉS

Prix André Rosset. — Le prix André Rosset, consistant en une bourse de voyage, sera susceptible d'être décerné pour l'année 1912 à un aspirant au doctorat en droit (sciences juridiques ou sciences politiques et économiques). Cette bourse, dont le montant variera de 500 à 1.000 francs, est destinée à faire face aux dépenses d'un voyage d'études dont les résultats devront être consignés dans un rapport écrit et faire l'objet d'un exposé oral.

Le sujet pourra être choisi par le candidat après approbation de la Faculté ; d'autre part, plusieurs sujets sont proposés d'office. Les intéressés sont invités à prendre connaissance de ces sujets, ainsi que du règlement détaillé de la fondation Rosset en s'adressant au secrétariat de la Faculté de droit, où leur demande devra être déposée avant le 1^{er} mai prochain.

Société Astronomique

Samedi 10 février 1912, à 8 heures 1/4 du soir, au siège de la Société, 44, rue de Condé, conférence par M. Sinturel, qui parlera des mathématiques appliquées à l'astronomie avec projections lumineuses.

L'APOSTOLAT DES UNIVERSITÉS

(SUITE ET FIN)

Dans le dernier numéro du « Lyon Universitaire » nos lecteurs ont pu se rendre compte de l'intérêt puissant qu'il y aurait pour la France à répandre, au dehors, l'éclat de sa culture. Grâce à l'obligeance de M. Paul Flat, il nous a été donné de publier l'opinion, à ce sujet, de MM. Paul Appell, Henri Le Châtelier, Henri Bergson. Ces déclarations ne sont pas restées sans réponse : l'Université de Dijon, que dirige avec tant de dévouement et de compétence M. le Recteur Boirac, a voté un ordre du jour destiné à avoir un certain retentissement parmi les autres universités.

Nous reproduisons d'ailleurs, comme suite à notre article, ces documents qui édifieront nos lecteurs sur l'importance du mouvement qui se prépare et sur la valeur des adhésions.

Ordre du jour voté à Dijon le 11 février 1912 par les professeurs de l'Université :

« Informés des déclarations de MM. Appell, Bergson, Boutroux, H. Le Châtelier, Georges Renard, Charles Richet et Gabriel Séailles, en vue d'une action méthodique des Universités françaises au dehors, les professeurs de l'Université de Dijon expriment leurs remerciements aux hommes éminents et aux organes de l'opinion publique qui ont entrepris une campagne en faveur de l'expansion des Universités françaises à l'étranger.

« Ils forment le vœu qu'un Congrès interuniversitaire soit réuni le plus tôt possible, pour préparer l'organisation d'un groupement des Universités françaises, en vue de faciliter l'action des Universités à l'extérieur, en créant une vie universitaire plus intense et en assurant une expansion plus ordonnée de l'influence française à l'étranger. »

Ce vœu a été adopté à l'unanimité des professeurs présents et des doyens.

Pour certifier le présent ordre du jour et l'unanimité :

Edouard Dolléans, H. Hauser, Louis Eisenmann, Abel Rey, B. Legras, B. Hémond, E. Champeaux, Germain Martin.

RÉPONSE A L'UNIVERSITÉ DE DIJON

Messieurs, En vous associant aux déclarations de MM. Appell, Bergson, Boutroux, H. Le Châtelier, G. Renard, Ch. Richet et G. Séailles, en faveur de l'action universitaire à l'étranger, vous avez exprimé une idée qui ne peut manquer d'avoir un retentissement profond dans toutes les Universités. Vous avez dit : Créons une vie universitaire plus intense.

Ce vœu répond trop intimement, trop directement, au meilleur de nos espoirs, pour que nous n'éprouvions pas le besoin de vous le dire et de vous répondre : Nous aussi, nous sentons le besoin chaque jour grandissant d'une vie universitaire plus solidarisée, plus groupée, plus concentrée, afin que la conscience collective de notre pays se trouve revivifiée par une université plus forte.

Vous demandez que les maîtres qui, dans toute la France, consacrent leur vie au travail dans le culte du savoir, que les hommes dont la pensée se forme par l'étude et la réflexion, se rapprochent davantage et s'unissent plus cordialement pour discuter ensemble les conditions d'une intervention plus efficace des Universités françaises au dehors.

Votre désir est le nôtre. Nous souhaitons résolument que dans un avenir prochain, les Universités françaises réunies par leur premier congrès interuniversitaire dans une de ces villes d'Université de province, où la vie même du pays s'accomplit plus paisible et plus forte, examine elle-même les tâches collectives et particulières qui s'offrent à son activité extérieure.

Nous vous remercions donc d'avoir donné une forme positive aux aspirations que nous partageons. Nous nous associons à l'œuvre si nécessaire et si féconde à laquelle votre ordre du jour contribue définitivement les Universités. Veuillez, etc.

Paul Adam, homme de lettres ; Paul Appell, de l'Académie des sciences, professeur à la Faculté des sciences ; Louis Barthou, député, ancien ministre ; Joseph Bédier, prof. au collège de France ; Louis Bertrand, homme de lettres ; Bienvu Martin, sénateur, anc. ministre ; G. Bonet-Maury, correspond. de l'Institut ; Emile Boutroux, de l'Institut, directeur de la Fondation Thiers ; René Boylesse, homme de lettres ; Michel Bréal, de l'Institut, professeur au Collège de France ; Brunot, prof., Faculté des lettres ; Caullery, prof. Faculté des sciences ; Francis Charmes, directeur de la « Revue des Deux Mondes » ; Emile Chautemps, sénat., anc. ministre ; Alfred Le Châtelier, prof. Coll. France ; Henri Le Châtelier, de l'Académie des sciences, prof. Faculté des sciences ;

Paul Deschanel, de l'Académie Française, député ; G. Dron, vice-présid. Chamb. députés ; Durkheim, prof. Faculté des lettres ; Eugène Etienne, vice-présid. Chamb. dép. ; Henri Faisans, sénateur ; Paul Flat, direct. de la « Revue Bleue » ; J. Gautier, conseiller d'Etat, anc. direct. de l'Enseignement secondaire ; Gustave Geffroy, de l'Académie Goncourt, homme de lettres ; Victor Giraud, rédacteur à la « Revue des Deux Mondes » ; Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, présid. Comité France-Amérique ; Camille Jullian, de l'Institut, prof. Collège de France ; Ernest Lavisse, de l'Académie Française, directeur de l'Ecole Normale supér. ; Gustave Lanson, professeur à la Faculté des lettres ; Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut, directeur de l'Ecole libre des sciences politiques ; Lévy-Bruhl, prof. Faculté des lettres ; A. Massé, vice-présid. Chamb. députés ; Lucien Maury, homme de lettres ; Victor Margueritte, homme de lettres ; présid. honor. Soc. gens de lettres ; Alfred Mézières, de l'Acad. Franç., sénat. ; Charles Moureu, de l'Acad. sciences, directeur de la « Revue Scientifique » ; Paul Painlevé, de l'Académie des sciences, prof. Faculté des sciences ; Henri Poincaré, de l'Acad. Française, de l'Institut, inspect. gén. des mines ; Marcel Prévost, de l'Académie Française, direct. de la « Revue de Paris » ; L. Puech, vice-présid. de la Chambre des députés, ancien ministre ; Georges Renard, prof. Collège de France ; Charles Richet, de l'Académie de médecine, prof. Faculté de médecine ; Romain Rolland, homme de lettres ; J.-H. Rosny aîné, de l'Académie Goncourt, homme de lettres ; Gabriel Séailles, prof. Faculté des lettres.

Ordre du jour voté à Grenoble le 17 février 1912, par les professeurs de l'Université :

« Les professeurs de l'Université de Grenoble, réunis à l'assemblée générale du 17 février 1912, après avoir pris connaissance de l'ordre du jour voté à Dijon, le 11 février, par les professeurs de l'Université, à l'effet de provoquer la réunion d'un congrès interuniversitaire en vue de faciliter l'action des universités françaises à l'étranger ;

« A l'unanimité des professeurs présents, adhèrent au vœu émis par les professeurs de Dijon.

Parmi les Revues qui ont particulièrement contribué à propager ces excellentes méthodes, il est juste de citer la Revue Bleue, que dirige avec tant de compétence M. Paul Flat. Voici d'ailleurs, sur ce point, l'esprit qui anime cette intéressante publication, tel qu'il résulte des déclarations de son directeur : « De façon générale, tout ce qui touche à l'éducation, à l'enseignement, doit être au premier rang de nos préoccupations. Et ce n'est pas seulement une manière de nous rattacher fortement à nos origines, comme à nos traditions... C'est encore une manière de les élargir en les renouvelant. Nous ne devons pas oublier qu'à leurs débuts, les deux Revues, aussi bien la « Revue Scientifique » que la « Revue Bleue », furent des organes universitaires, et s'il entra dans notre programme, comme il était déjà dans celui de leurs fondateurs, d'agrandir le cercle de leur compétence, à mesure que s'étendait leur clientèle, il nous est interdit de négliger le point de départ, ce qui j'appellerai l'assise qui supporte l'édifice tout entier ! — Faut-il dire que le point de vue qui nous semblait juste en 1910 n'a pas cessé d'être le nôtre, et si quelque considération supplémentaire en pourrait renforcer la valeur, ce serait bien celle de la diffusion de l'idée française qui viendra donner tout son prix au Congrès Universitaire que nous annonçons aujourd'hui ».

« A l'unanimité des professeurs présents, adhèrent au vœu émis par les professeurs de Dijon. »

Parmi les Revues qui ont particulièrement contribué à propager ces excellentes méthodes, il est juste de citer la Revue Bleue, que dirige avec tant de compétence M. Paul Flat. Voici d'ailleurs, sur ce point, l'esprit qui anime cette intéressante publication, tel qu'il résulte des déclarations de son directeur : « De façon générale, tout ce qui touche à l'éducation, à l'enseignement, doit être au premier rang de nos préoccupations. Et ce n'est pas seulement une manière de nous rattacher fortement à nos origines, comme à nos traditions... C'est encore une manière de les élargir en les renouvelant. Nous ne devons pas oublier qu'à leurs débuts, les deux Revues, aussi bien la « Revue Scientifique » que la « Revue Bleue », furent des organes universitaires, et s'il entra dans notre programme, comme il était déjà dans celui de leurs fondateurs, d'agrandir le cercle de leur compétence, à mesure que s'étendait leur clientèle, il nous est interdit de négliger le point de départ, ce qui j'appellerai l'assise qui supporte l'édifice tout entier ! — Faut-il dire que le point de vue qui nous semblait juste en 1910 n'a pas cessé d'être le nôtre, et si quelque considération supplémentaire en pourrait renforcer la valeur, ce serait bien celle de la diffusion de l'idée française qui viendra donner tout son prix au Congrès Universitaire que nous annonçons aujourd'hui ».

HYGIÈNE INFANTILE

Ligue contre la mortalité infantile. — M. Ch. Porcher, professeur à l'Ecole Vétérinaire, donnera ce soir 8 mars, à 8 heures et demie du soir, dans la salle des réunions industrielles du Palais de la Bourse, sous la présidence de M. le professeur Weill, de la Faculté de médecine, une conférence publique sur « Le lait en poudre », « Son présent », « Son avenir ».

Le savant conférencier, dont les travaux sur le lait sont très appréciés, à l'étranger comme en France, traitera là un sujet d'actualité d'une grande importance, qui vise tous les consommateurs de lait, les petits comme les grands, c'est-à-dire tout le monde.

(1) La préface du professeur Grasset est publiée par la Revue Hebdomadaire.

FÊTE DE LA LIGUE FRANÇAISE D'ENSEIGNEMENT

Le Comité des Dames Lyonnaises organise pour le dimanche 24 mars, à 2 heures, sa grande fête annuelle au Palais des Arts.

A. S. M.

Conférence du Dr Albertin

MM. les praticiens et les étudiants sont informés que M. le docteur Albertin, chirurgien des hôpitaux, fera le mardi 12 mars, à huit heures et demie du soir, au Palais du Commerce, Salle des Réunions industrielles, une conférence sur le sujet suivant :

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Conférence de M. Louis Bertrand

Dimanche dernier, un très nombreux auditoire avait empli le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine pour entendre l'intéressante conférence de M. Louis Bertrand sur « Salammbô » de Gustave Flaubert.

Pour la Maîtrise de l'Air

Nos camarades des Facultés se devaient de contribuer, pour leur part, au grand mouvement qui, sous l'influence de la presse, soulève en ce moment, dans toute la France, des offres généreuses et multiples en faveur de l'aviation militaire.

LE BUDGET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

RAPPORT fait au nom de la commission du budget chargée d'examiner le projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1912 (Ministère de l'Instruction publique), par M. René Viviani, député.

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

STATISTIQUE DES TITRES UNIVERSITAIRES DÉLIVRÉS EN 1910

Table with 2 columns: Université and Nombre de diplômes. Lists universities like Paris, Aix-Marseille, Besançon, etc., and their respective diploma counts.

Brevet d'études techniques de chimie industrielle... Université de Montpellier... Doctorat, mention « pharmacie »... Université de Clermont...

Relevé du nombre de diplômes d'Etat obtenus devant les diverses facultés ou écoles supérieures de pharmacie pendant l'année scolaire 1909-1910

Table with 5 columns: UNIVERSITES, FACULTES de droit, FACULTES de médecine et facultés mixtes de médecine et de pharmacie, FACULTES de sciences, FACULTES de lettres, ECOLES supérieures de pharmacie. Shows totals for each category.

Ces statistiques n'offrent pas à l'esprit une sécurité complète. Elles accusent, d'abord par la comparaison entre le

tribus, une différence très grande : sur 35.000 étudiants français, il y en a 7.749 qui ont obtenu un diplôme d'Etat, soit le septième. Ou les autres s'ajournent eux-mêmes, ou ils sont ajournés, ce qui établit sans doute, en première ligne, la sévérité des examens, mais aussi peut-être le défaut suffisant de préparation.

Cette lecture est plus qu'instructive, comme nous l'avons dit plus haut, elle est réconfortante. Certes, les certificats d'études françaises, historique, philosophique sont distribués, et il ne faut pas oublier que des diplômés d'Etat le sont en même temps.

Mais revenons aux efforts de l'université pour nantir de diplômés adéquats à certaines études particulières les étudiants qui se mettent en mesure de les conquérir. Nous avons dit que la réforme de 1896 ne se comprendrait pas, si par elle plus de souplesse n'avait été communiquée à de vieux rouages.

A Aix, une chaire d'histoire de la Provence ; A Bordeaux, une chaire de langue et littérature du sud-ouest de la France ; A Lille, les chaires de langue et littérature wallonnes et picardes ; d'histoire de Lille et des provinces du nord de la France ; une conférence de paléontologie houillère ;

A Lyon, une chaire d'histoire de Lyon et de la région lyonnaise ; A Poitiers, une chaire d'histoire du Poitou ; A Nancy, une chaire d'histoire de l'est de la France ;

A Toulouse, les chaires de langue et littérature méridionales et d'histoire de la France méridionale.

Sans doute, ces enseignements seraient plus nombreux si ce n'était pas sur leurs ressources que les universités devaient solder les frais qu'entraîne la création de chaires ayant un caractère régional.

Mais les universités ne sont pas tellement ensevelies dans la région où elles distribuent sous toutes les formes la culture qu'elles ne jettent au-delà de l'horizon des frontières. Les savants et les lettrés qui y professent ne se contentent pas, par des recherches et des lectures, de se tenir, dans leur propre science, à la hauteur contemporaine ou l'étranger atteint. Ces liens invisibles qui rattachent de nobles esprits ne suffisent plus : ce n'est plus seulement l'élite qui se rapproche de l'élite, c'est le peuple. Et de ce mouvement que le progrès a rendu possible, les universités profitent pour se faire représenter dans quelques capitales du goût ou de l'esprit. Grenoble, qui a fait tant de sacrifices pour élever le niveau intellectuel des étudiants français et pour offrir un attrait supérieur qui les retienne aux nombreux étrangers qui suivent ses cours, a fondé à Florence un institut français. De même Nancy.

Cette université rajeunie, qui s'est adaptée aux temps modernes en renouvelant les rouages fatigués d'une antique discipline, a-t-elle modifié ses idées et ses méthodes et ses programmes ? Ses programmes n'ont pu résister, en ce qui

concerne l'enseignement supérieur, à la poussée du temps : la licence ès lettres a été divisée en sections, les langues vivantes ont pris une large place et la Sorbonne attire vers elle toute la jeunesse studieuse, même celle qui semblait réservée par des concours autrefois glorieux à la spécialité de l'Ecole normale supérieure. Celle-ci, qui fut créée par la Convention pour devenir le séminaire illustre où se formeraient les professeurs a brillé d'un incomparable éclat tant que devant elle aucune rivalité ne s'est montrée. Du jour où la Sorbonne profita de la constitution des universités, elle fut pour l'école une concurrente. Les élèves de Normale (section des lettres) mêlés aux étudiants de la Sorbonne, s'offrirent aux mêmes leçons. La fusion fut faite. Pourquoi pas l'absorption ?

(A suivre).

Société d'Anthropologie

La séance ordinaire de la Société d'anthropologie et de biologie de Lyon aura lieu samedi 2 mars 1912, à 5 heures du soir, dans le local de la Société de géographie, 6, rue de l'Hôpital.

CAVEAU LYONNAIS

Le Concours de Chansons

Le 23^e concours annuel et public de chansons inédites ouvert par le Caveau Lyonnais a été clos le 31 octobre 1911.

Le jury composé de MM. Jean Appleton, Denis Clouzet, Emile Lerouquier, Georges Rollin, Camille Roy et Camille Vilmay, a eu cent quarante envois à examiner.

Voici les titres des œuvres récompensées et les noms de leurs auteurs :

1^{er} prix : Veillée de Noël, de M. René Loysel, à Lyon ;

2^e prix : La Chanson du vent, de M. P. Durand, à Pierrefitte-en-Cinglais ;

3^e prix : Dans la garrigue, de M. François-Octave Balma, à Certe.

MENTIONS (PAR ORDRE)

1^{er} prix : A la découverte, de Mlle Janc-Avaine Gervillé, de Paris ;

2^e Chanson puérile, de M. Georges David, à Mirabeau ;

3^e Sur la colline, de M. Eugène Bizeau, à Vézère ;

4^e L'adieu, de Mme Marie-Louise Dromart, à Haybes-sur-Meuse ;

5^e Ame seule, de M. Lucien Chiselle, à Paris ;

6^e Les trois femmes, de M. Henri Benes, à Tunis ;

7^e Campanula, de M. Raymond Mialaret, à Pleaux.

La proclamation des lauréats et la distribution des récompenses donneront lieu à une séance exceptionnelle qui tiendra au Caveau Lyonnais, le vendredi 29 mars, à l'Hôtel de la Chanson. Le rapport sera fait par M. Georges Rollin.

La Semaine sportive

AVIATION

Vidart à Ambérieu, et Bille à Lyon, font des vols sensationnels. Védérines et Tabuteau battent les records de vitesse.

La vague du patriotisme pour la maîtrise de l'air, continue dans toute la France ; elle est endiguée par le ministère de la guerre qui réunit tous les fonds versés et n'accepte pas l'achat des avions par les particuliers.

BOXE

Carpentier bat en deux rounds l'Anglais Sullivan et devient champion du monde (poids légers). Cette victoire lui rapporte 30.000 francs.

FOOTBALL

La pluie a dérangé la plupart des matches conclus. Le F. C. L. qui s'était déplacé à Grenoble pour matcher le F. G. grenoblois, ne peut jouer, vu l'état du terrain. Le match se jouera probablement à Lyon sur le terrain du F. C. L. dimanche prochain.

— En deuxième série, le F. C. sandaudent est difficilement vainqueur de Clermont par 3 points (un but sur coup franc). Saint-Claude est nettement supérieur, mais le ballon humide glisse souvent et empêche la ligne de 3/4 de marquer comme elle aurait dû le faire.

HIPPISME

La première réunion de Villeurbanne n'a pas été favorisée par le soleil. A signaler la performance de Djinn qui gagna les deux courses de trot. Douce-Amie et Morgane III gagnent les courses de steeple et de haies.

Dimanche 10 mars, deuxième réunion à 1 heure 30. Au programme, deux courses de trot dont l'une en parties liées, un steeple, une course de haies et un military (3^e série, cuirassiers).

Société des Grands Concerts

Le dimanche 10 mars 1912, à 3 heures et quart du soir précises, 8^e concert d'abonnement, avec le concours de M. Lazare Lévy, et de Mme Jeanne Lacoste.

Programme : 1. Ouverture de Léonore (n^o 3) (Beethoven) ; 2. Concerto en mi, pour piano et orchestre (J.-S. Bach), par M. Lazare Lévy ; 3. La Chanson perdue (E. Chausson), par Mme J. Lacoste ; 4. Fantaisie pour piano et orchestre (L. Aubert), par M. Lazare Lévy ; 5. Waltenstein, trilogie d'après Schiller (V. Lindy), I. Le camp ; II. Max et Tecla ; III. La mort de Wallenstein.

Orchestre (80 exécutants) sous la direction de M. G.-M. Witkowski.

Location au Syndicat d'Initiative, 19, place Bellecour. Billets non numérotés chez les marchands de musique.

Conférences en Langues étrangères (BERLITZ ASSEMBLIES)

Mercredi 13 mars, à huit heures et demie du soir, salle Berlitz, 13, rue de la République, M. Frank Walter Banks, professeur (College of preceptors, London), donnera une conférence en anglais sur le sujet suivant : « The Norman Conquest ; its influence on English Life and Customs ».

Cette conférence sera accompagnée de nombreuses projections lumineuses. Des cartes sont délivrées à l'Ecole Berlitz.

DERNIERS NOUVEAUX MÉDICAUX ET SCIENTIFIQUES

Fearson : La grammaire de la science. Cart., 9 fr., net, 8 fr.

Simmel : Mélanges de philosophie relative. Br., 5 fr., net, 4 fr. 50.

Esbin Ghaus Hermann : Précis de psychologie. Br., 5 fr., net, 4 fr. 50.

Paul Horsin Déon : Traité théorique et pratique de la fabrication du sucre de betterave, 2 vol., 3^e édit., 30 fr., net, 27 francs.

Edmond Gain et Brocq Rousseau : Traité des foies, 16 fr., net, 14 fr. 50.

Wahl : L'industrie des matières colorantes organiques, 5 fr., net, 4 fr. 50.

Vuigner : Comment exploiter un domaine agricole, 5 fr., net, 4 fr. 50.

Champly : Moteurs industriels et agricoles. Cart., 5 fr., net, 4 fr. 50.

Vuillemin (professeur) : Les championnats, essais de classification. Cart., 5 fr., net, 4 fr. 50.

Debove et Gourin : Formulaire de thérapeutique et pharmacologie. Rel., 7 fr., net, 6 fr. 25.

Jean Fein : Eléments de rhino-laryngologie à l'usage du médecin praticien, 6 fr. 50, net, 6 fr.

Laboré : Manuel d'obstétrique. Cart., 4 fr., net, 3 fr. 50.

Hertz et Reboul : Constipation et troubles intestinaux. Br., 7 fr., net, 6 fr. 25.

Anselme Schwartz : Chirurgie du thorax. Br., 16 fr., net, 14 fr. 50.

Edmond Fournier : Syphilis héréditaire, âge adulte, 12 fr., net, 11 fr.

Carton : Les trois aliments meurtriers. 1 fr. 25 net.

Edward Hooker Dewey : Le jeune qui guérit. Br., 3 fr. 50, net, 3 fr.

Huchard Fressinger : Clinique thérapeutique du praticien. Br., 14, net, 12 fr. 50.

Georges Girard : Manuel d'anatomie humaine. Rel., 30 fr., net, 27 fr.

Surbled : Physiologie de l'esprit. Br., 6 fr., net, 5 fr. 50.

Tissot : Manuel élémentaire de télégraphie sans fil. Br., 5 fr., net, 4 fr. 50.

Tous ces livres se trouvent à la Grande Librairie Médicale et Scientifique, A. MALOINE, 6, rue de la Charité, à Lyon.

Vente. — Achat de Bibliothèques. — Location. — Echanges. — Grandes galeries ouvertes. — Entrée libre.

Feuilleton du Lyon Universitaire

L'HYGIÈNE à l'ÉCOLE

L'ORGANISATION PRATIQUE DE L'HYGIÈNE STOMATOLOGIQUE

Par de Dr Louis CAILLON (1)

PREMIÈRE PARTIE

(SUITE)

Je devais parler de ces faits pour parvenir à cette première conclusion que les médecins spécialistes en art dentaire sont seuls qualifiés pour montrer avec compétence à la fois les désordres locaux occasionnés par la carie dentaire ainsi que les multiples affections qui en dépendent. Et je tiens surtout à dire deux mots de l'évolution fatale que subit l'art dentaire de façon à donner plus de valeur à nos conclusions, de façon à prouver que nous pouvons et que nous devons concevoir pratiquement parlant une organisation des soins de la bouche et des dents chez l'enfant purement stomatologique, telle que certainement elle existera un jour partout.

La conclusion de cette première partie s'impose donc : étant donné d'une part les ravages occasionnés par la carie des dents, d'autre part le fait que la carie dentaire trouve son origine principale dans l'absence totale de l'hygiène et dans le manque de soins de la bouche chez les enfants nous serons bien obligés de dire : 1. Qu'il est indispensable de s'occuper

de cette hygiène et de ces soins chez les écoliers.

2. Et que c'est notre devoir, à nous médecins stomatologistes, de nous occuper de l'hygiène stomatologique infantile. C'est notre devoir d'étudier ce qui a été fait, ce qu'on peut et doit faire. C'est enfin notre devoir d'éclairer les Etats, les Municipalités et de leur indiquer la marche à suivre aussi pratique que possible.

DEUXIÈME PARTIE

Voyons d'abord (A) ce qui a été fait jusqu'à présent au point de vue de l'hygiène dentaire infantile, et étudions (B) le fonctionnement des cliniques dentaires scolaires telles qu'elles existent actuellement.

A. — CE QUI A ÉTÉ FAIT

C'est en Belgique à Anvers qu'ont eu lieu les premières tentatives d'un service dentaire scolaire ; le règlement relatif à l'inspection dentaire des écoles est daté du 25 octobre 1898.

Dans le début, les soins se bornaient à l'extraction des dents malades et aux pansements destinés à faire disparaître les douleurs, mais peu à peu le service se compléta par l'usage d'anesthésiques, et la méthode conservatrice l'emporta sur l'extraction : les obturations furent pratiquées vers 1905.

Aux termes du règlement, l'inspection dentaire a lieu trois fois par an, et le dentiste examine tous les élèves à chaque visite, en s'attachant plus spécialement à ceux qui sont signalés par les instituteurs comme ayant une dentition défectueuse ou souffrant fréquemment de dents. En cas d'urgence, les enfants sont conduits dans le cabinet du dentiste.

Tous les quatre mois, à la fin d'une période complète de visites, chaque dentiste adresse à l'échevin de l'instruction

publique un rapport circonstancié sur les constatations qu'il a faites et les opérations qu'il a pratiquées.

Les rapports périodiques des dentistes inspecteurs que j'ai eu la bonne fortune de consulter présentent le plus grand intérêt. Ils permettent de constater l'amélioration progressive de ces services. Ils montrent combien l'inspection est indispensable pour découvrir le mal partout où il existe et le traiter à temps.

Le service dentaire des écoles a été organisé dans plus de 20 villes belges à l'imitation de ce qui a été fait à Anvers.

A Cambridge, la municipalité a confié à un dentiste l'examen des dents des élèves des écoles publiques, mais le crédit alloué est insuffisant pour permettre des soins complets.

En France, quelques municipalités ont résolu ou essayé de résoudre le problème économiquement, soit en envoyant les enfants malades dans des écoles d'enseignement dentaire, soit en acceptant les services d'un dentiste qui se rend de temps en temps dans les écoles, où il se contente d'extraire les dents malades.

En Allemagne, Les premières écoles dentaires datent de 1884 à Leipzig et à Berlin, puis à Breslau, mais si l'on y traite les indigents, c'est dans un but purement scientifique et d'instruction des étudiants et non pas dans un but d'hygiène sociale.

Aussi doit-on faire remonter non pas à cette date, mais seulement en 1900, c'est-à-dire deux ans après la Belgique, la question de l'hygiène dentaire.

aux dangers que cette maladie faisait courir à la santé publique. Ses efforts rencontrèrent bientôt des imitateurs.

Le grand pas en avant dans le développement de cette question fut fait grâce à la fondation de la polyclinique de Strasbourg dans laquelle on ne se borna pas à la pratique des examens, mais dans laquelle on considérait comme but principal le traitement graduel des dents des élèves des écoles publiques.

Ce fut là l'origine de la première clinique dentaire municipale qui commença à fonctionner en 1902 et se développa lentement en tenant compte des exigences croissantes.

En décembre de la même année fut ouverte à Darmstadt la clinique scolaire de l'Association des dentistes hessois, sous la direction du président de celle-ci, M. Köhler. Le « Zahnärztliche Verein für Niedersachsen » à Hanovre, avait déjà fondé une clinique scolaire populaire dans laquelle étaient traités les élèves des écoles. Les années suivantes, d'autres villes entrèrent dans le mouvement fondant aux frais des communes des cliniques dentaires scolaires.

Offenbach-M. en possède une. Francfort-M. projette l'installation d'une clinique dentaire publique en grand style. Wiesbaden, Zurich, Ulm, Dortmund, Leipzig et plusieurs autres villes sont en train d'organiser des cliniques dentaires pour les écoles.

A Mulhouse, il a été ouvert le premier octobre 1905 une clinique scolaire dont les frais s'élevèrent pour la première année à 13.000 M. environ.

Jusqu'à ce moment 33 villages d'Allemagne faisaient donner des soins dentaires aux écoliers en prenant pour type la première en date, la clinique de Strasbourg.

B.

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ORGANISATION DE LA CLINIQUE DENTAIRE DE STRASBOURG.

— 2. QUELQUES DÉTAILS SUR BULLETINS, IMAGES, ETC. — 3. QUELQUES ENSEIGNEMENTS SUR LES DÉPENSES FAITES.

I. — PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ORGANISATION DE LA CLINIQUE DENTAIRE DE STRASBOURG.

1. La clinique dentaire municipale ouverte le 15 octobre 1902 a le devoir de mettre en bon état la bouche des enfants des écoles communales de Strasbourg avec un service gratuit de traitement dentaire.

2. La visite des enfants se fait à l'école par le dentiste. Les enfants malades sont envoyés à la clinique par les soins de l'administration et sous sa surveillance, dans un ordre prévu par les règlements en évitant autant que possible les pertes de temps. Le traitement est exclusivement conservateur.

3. Les enfants qui ont une bouche malade ne sont pas admis aux colonies de vacances, ni aux bains de mer. Ils doivent se présenter au plus tard dans le courant de l'hiver à la visite dentaire, et suivre le cas échéant un traitement à la clinique, afin d'avoir une bouche saine au moment de leur départ.

Les enfants des classes enfantines qui ont une bouche en mauvais état peuvent être exclus de l'école, dans le cas où ils ne se soumettraient pas au traitement dentaire. On a pu rendre à ces enfants le traitement obligatoire attendu qu'il n'en résulte aucune perte de temps pour l'enseignement. Le traitement complet et systématique des enfants de 3 à 5 ans a pour conséquence qu'ils entrent à l'école primaire avec une bouche saine, dont il y a lieu seulement de continuer le traitement.

4. A la suite de l'inspection dentaire, les enfants sont convoqués pour le traitement. Les heures où fonctionne la clinique sont tous les jours de 8 à 12, et de 2 à 6 sauf le dimanche et jours de fête.

5. Les principes fondamentaux sont les suivants : Rendre saine la bouche de tous les enfants qui viennent se faire traiter, obtenir toutes les dents malades qui peuvent encore être traitées, extirper de la bouche tous les foyers d'infection.

Le traitement sera, cela va sans dire, autant que possible doux, méticuleux et indolore, pour engager les enfants à revenir régulièrement à la visite semestrielle.

6. Outre le traitement, des instructions sur les soins réguliers de la bouche et des dents sont indiqués sur la carte d'invitation qui doit être soigneusement remplie. Cette carte sera conservée par les enfants et sert d'excuse pour le manquement des classes, et de contrôle pour les maîtres.

7. Le traitement de chaque enfant est inscrit exactement dans le livre journalier avec les observations, pour rendre possibles les comparaisons futures.

8. L'administration municipale reçoit chaque mois de l'inspecteur régional des écoles, un rapport succinct et chaque année un rapport détaillé.

9. La clinique a à sa tête un directeur et deux assistants. Ils ne peuvent leur cœur l'art dentaire privé, ils prennent leur repos les dimanches et jours fériés, et obtiennent chacun à leur tour 15 jours de congé au cours de l'été.

10. Les vacances scolaires doivent dans l'intérêt des études être utilisées tout particulièrement pour le traitement des cas graves.

(A suivre).

(1) Extrait du Bulletin de l'A. S. J.

ÉCOLE BERLITZ

17, Rue de la République, 17
18e Année Téléphone 28-77 320 Ecoles dans le monde entier

ENSEIGNEMENT DES LANGUES
Anglais Italien
Allemand Espagnol
Russe, Japonais — Français pour les Étrangers

22 PROFESSEURS NATIONAUX
Docteurs ou Gradés d'Universités Étrangères ou Diplômés d'Écoles Commerciales Supérieures

Cours et Leçons Particulières
Etude littéraire : Préparation aux Examens et Concours. Etude Pratique : Préparation aux Voyages et aux Situations Commerciales

CUMIN & MASSON - LYON

TOUT en Librairie Moderne.
TOUT en Librairie Ancienne.
TOUT en Librairie d'Art.
TOUT en Librairie de Luxe.

CATALOGUE MENSUEL franco sur demande

ÉCOLE ANSTETT

226, Avenue de Saxe, 226
9e Année LYON 9e Année

PRÉPARATION
1. Aux divers BACCALURÉATS
2. AUX ÉCOLES NATIONALES d'Agriculture, d'Arts et Métiers d'Architecture

3. AUX ÉCOLES LYONNAISES de Commerce, Centrale, Chimie et Tannerie Dentaire, Vétérinaire
4. Aux Concours de Certaines Administrations (Finances, Contributions, Postes et Télégraphes)

PETITES DOUCHES LYONNAISES

Bains par Asperion 0.30
4 ÉTABLISSEMENTS A LYON
48, rue de la République, 278, avenue de Saxe, 7, cours Lafayette, 7, grande rue du Calvaire.

AVIS. — Nous avons l'honneur d'informer MM. les Éditeurs qu'il sera fait une analyse de tous les ouvrages envoyés en deux exemplaires, à M. le Directeur du « Lyon Universitaire », 3, rue Stella.

DIVORCES

Etude de M. DAMOUR, avoué à Lyon, 1, place Meissonnier.

Divorce
Par jugement de défaut faute de constitution d'avoué, rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le sept février mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié :

Entre :
Madame Anne-Marie-Jeanne COULIN, épouse de Monsieur Maurice-Emile AUBELAY, domiciliée de droit avec son mari, mais autorisée à résider et résidant de fait à Neuville-sur-Saône (Rhône), chez Madame COULIN.

Assistée judiciairement par décision du 31 mai 1911 ;
Demanderesse comparant par M. DAMOUR ;

Et :
Monsieur Maurice-Emile AUBELAY, demeurant à Villeurbanne, 3, rue Persoz.

Défendeur défaillant.
Le divorce a été prononcé entre les mariés AUBELAY-COULIN, aux torts et griefs du mari. (Article 247 du Code civil.) Signé : DAMOUR.

La massothérapie ou traitement par le massage s'applique aux personnes en parfaite santé, pour donner de la souplesse aux articulations, de la force aux muscles et supprimer la congestion, la douleur dans les membres, les luxations, les fractures, les plaies en général. Mais pour être vraiment thérapeutique, ce massage doit s'exercer dans les cas de rhumatismes, goutteux, névralgies, dans les congestions internes, sur une peau recouverte d'un médicament tel que le Baume Oméga, qui composé de salicylates, chloroforme, jusquiame et d'huile, pénètre et exerce des effets calmants, antispasmodiques et décongestionnants. Le Baume Oméga sert aux athlètes qui veulent conserver leur vigueur musculaire comme aux malades. Ce véritable médicament scientifique se trouve dans toutes pharmacies : 1 fr., 2 fr. et 0 fr. 50 le flacon.

Le LYON UNIVERSITAIRE insérera volontiers toutes communications relatives aux œuvres scolaires, post-scolaires, universitaires populaires, petites "A", etc. Il donnera en un mot la plus large hospitalité à toutes les œuvres qui se proposent d'élever le niveau moral et intellectuel de l'ouvrier.

TABLEAU DES EXAMENS

EPREUVE DE DISSECTION DU PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT
Jury : MM. Testut, président ; Patel, Latarjet.

Candidats : MM. Proby, Peretti, Gaillard (L.-F.-H.), Chanaï, Petzetakis, Papanastasiakis, Chaumet, Lemaire, Guillemin, Togniet, Courbis, Sabadel, Fraissard, Genty, Coulois, Michel (André), Pellotier, Kresteff, Martin (J.-M.-E.), Hivert, Picon, Delphin, Popoff.

Une affiche manuscrite qui sera placée dans le cadre spécial de la section A, après l'examen des préparations, indiquera la répartition des candidats dans les différentes séries d'oral.

Le lundi 11 mars, à 8 heures du matin, sous la surveillance de M. Latarjet, et, à 2 heures, examen des préparations. (Amphithéâtre A.)

DEUXIEME EXAMEN DE DOCTORAT
Jury : MM. Renaut, président, Doyon, Nogier.

Candidats : M. Echilley, Miles Belinky, Pnerdji, M. Lapillonnie.

Le lundi 11 mars, à 9 heures et demie du matin. (Salle des Examens. — N° 2.)

EPREUVE PRATIQUE DU QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT
Candidat : M. Brissaud (Eug.).

Le lundi 11 mars, à 2 heures, sous la surveillance de M. Et. Martin. (Laboratoire de médecine légale.)

EPREUVE PRATIQUE DE MEDICINE OPERATOIRE DU TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie.)
Jury : MM. Vallas, président ; Gayet, Thievenot.

Candidats : MM. Hugot, Turin, Luquet (Jules), Mlle Neyron, MM. Blanchet, Drey, Faivret.

Le lundi 11 mars, à 5 heures. (Laboratoire de médecine opératoire.)

EPREUVE PRATIQUE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie.)
Jury : MM. Paviot, président ; Regaud, Cade.

Candidats : MM. Aloin, Cazalas, Pauron, Audouard, Camors, Welsch, Boissezon, Montel, Pacaud.

Le lundi 11 mars, à 5 heures. (Laboratoire d'Anatomie pathologique.)

CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie.)
Jury : MM. Teissier, président ; Weil, Lesieur.

Candidats : MM. Brichard, Genty, Nun, Chevalier (D.).

Le lundi 11 mars, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu. (Service de M. Teissier.)

PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)
Jury : MM. Testut, président ; Tavernier, Thievenot.

Candidats : MM. Racle, Vagnon, Bougras. Et les candidats admissibles suivant l'ordre d'inscription.

Le mardi 12 mars, à 9 heures du matin. (Salle des Examens. — N° 2.)

EXAMEN SEMESTRIEL DE LA TROISIEME ANNEE DE PHARMACIE (1re classe.)
Jury : MM. Florence, président ; Moreau, Nogier.

Candidats : MM. Aulagne, Berlion, Bernet, Courbier, Dominjon, Girard (André), Marin, Mazade, Moulmier, Mulsant, Nicod, Noblot, Radice, Ribon, Théoleyre, Thomas, Vuilleminoz.

Le mardi 12 mars, à 2 heures. (Salle des Thèses.)

PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)
Jury : MM. Testut, président ; Laroyenne, Latarjet.

Les candidats admissibles suivant l'ordre d'inscription.

Le mardi 12 mars, à 5 heures. (Salle des Examens. — N° 2.)

TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie. — Oral)
Jury : MM. Pollosson (A.), président ; Commandeur, Leriche.

Candidats : MM. Hugot, Turin, Luquet (Jules), Mlle Neyron.

Le mardi 12 mars, à 5 heures. (Salle des Examens. — N° 1.)

QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Etienne Martin, Piéry.

Candidats : MM. Demôle, Brissaud (E.), Girod.

Le mardi 12 mars, à 5 heures. (Laboratoire d'hygiène.)

PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)
Jury : MM. Renaut, président ; Laroyenne, Latarjet.

Les candidats admissibles suivant l'ordre d'inscription.

Le mercredi 13 mars, à 9 heures et demie du matin. (Salle des Examens. — N° 2.)

PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)
Jury : MM. Morat, président ; Latarjet, Leriche.

Les candidats admissibles suivant l'ordre d'inscription.

Le mercredi 13 mars, à 5 heures. (Salle des Examens. — N° 2.)

TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie. — Oral)
Jury : MM. Rochet, président ; Gayet, Vignon.

Candidats : MM. Blanchet, Drey, Faivret. Le mercredi 13 mars, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

EPREUVE PRATIQUE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie.)
Jury : MM. Paviot, président ; Regaud, Cade.

Candidats : MM. Murard (Ch.), Queheille, Freyrier, Dupin, De Sablet d'Etiers, Pequegnot, Massonau, Cousinié, Guggenbühl.

Le mercredi 13 mars, à 5 heures. (Laboratoire d'Anatomie pathologique.)

TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie. — Oral)
Jury : MM. Courmont (P.), président ; Mouriquand, Piéry.

Candidats : MM. Aloin, Cazalas, Pauron, Audouard, Camors, Welsch.

Le mercredi 13 mars, à 5 heures. (Salle des Examens. — N° 1.)

CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie)
Jury : MM. Roque, président ; Lépine (J.), Arloing.

Candidats : MM. Branche, Bardin (C.), Moh, Saleh, Laurent.

Le mercredi 13 mars, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu. (Service de M. Roque.)

Congé l'après midi du jeudi 14 mars.

PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)
Jury : MM. Doyon, président ; Latarjet, Tavernier.

Candidats : MM. Couillard-Descos, Baudet, Cornet, Ithier, Hoffherr, M. de Morangies. Le vendredi 15 mars, à 9 heures du matin. (Salle des Examens. — N° 2.)

TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie. — Oral)
Jury : MM. Guari, président ; Lesieur, Mouriquand.

Candidats : MM. Boissezon, Montel, Pacaud, Murard (Ch.), Queheille, Freyrier. Le samedi 16 mars, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie. — Oral)
Jury : MM. Collet, président ; Lépine (J.), Neveu-Lemaire.

Candidats : MM. Dupain, De Sablet d'Etiers, Pequegnot, Massonau, Cousinié, Guggenbühl.

Le samedi 16 mars, à 5 heures. (Salle des Examens. — N° 2.)

Inanition ou suralimentation? — Après avoir voulu guérir les malades d'aliments, on semble venir à un excès contraire et sous prétexte de diminuer l'apport des toxines inséparables des aliments, d'empêcher la surcharge du tube digestif, on a réduit l'alimentation dans le régime au point de faire perdre toute force, toute résistance physique à celui qui en est victime. Il est un moyen de concilier une alimentation riche et la surabondance d'aliments en ordonnant à tous les malades, aux faibles et aux convalescents, aux enfants en croissance, à ceux qui souffrent du tube digestif, les extraits de substances alimentaires. Parmi ceux-ci, le RECONSTITUANT MOYNE, gelée préparée avec du jambon d'York, de la volaille et des légumes frais, mérite notre attention parce que très riche au point de vue nutritif, peu coûteux et très agréable au goût.

Le RECONSTITUANT MOYNE, gelée stérilisée, est donc exempt de microbes. En vente chez M. Vve Jean MOYNE, 1, place de la Miséricorde, Lyon.

Eaux Minérales Naturelles

Anc. Maîs. CHASTAGNER, J. CACHAT, R. SALLAVARD

DESSAUX

2 et 4, rue des Célestins, LYON
Téléphone 42-17

SERVICE RAPIDE A DOMICILE

GRANDE MAISON PARIS Succursale LYON Pl. de la République Téléphone 15.62. VÊTEMENTS et TROUSSEAUX COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants. Toujours à l'affût de la Mode.

BANDAGES - ORTHOPÉDIE INSTRUMENTS DE CHIRURGIE - ARTICLES DE CAOUTCHOUC BAS A VARICES Maison MIGNOT LYON 46, Place des Jacobins LYON TÉLÉPHONE : 50.14

PIANOS AURAND-WIRTH Aurand & Bohl Succ. 48, Rue de la République - LYON - Téléphone 36-93 Choix immense de PIANOS - Prix de fabrique Grande location - Très bons pianos d'occasion Représentants de PLEYEL GRANDS PIANOS A QUEUE DE CONCERT - REMISE AUX DOCTEURS ET ETUDIANTS

FLANELLE VÉGÉTALE et QUATE de PIN MAISON SCHMIDT-VERRIER A. LABBEY 5, place Bellecour LYON Linge hygiénique du Dr Jaeger

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES Location, Réparation, Installation Maison V. ROBIN & ses Fils FONDÉE EN 1850 Atelier et Magasin : 38, Quai Gallatin, LYON (Ancien Quai de la Charité) Conditions spéciales pour les Étudiants et les membres de l'Université lyonnaise

G. BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE Place des Terreaux LYON R. d'Algérie, r. Constantine PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43 JEUX - JOUETS - PAPETERIE - LAMPISTERIE - PARFUMERIE - AMEUBLEMENT LITERIE - COUVERTURE - CHAUSURES - ARTICLES DE MÉNAGE - BROSSERIE - VANNERIE PORCELAINE - MAROQUINERIE - BONNETERIE - BLANC - ARTICLES DE VOYAGE ENTRÉE LIBRE - Livraisons à domicile - ENTRÉE LIBRE

AU CHEVAL BLANC Spécialité de Linoléum pur liège et Incausté, Tapis, Moquette, Toile oléée Grand choix de dessins nouveaux et des premières marques BÉRARD Maison de confiance La plus ancienne de Lyon, fondée en 1810 32, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON TÉLÉPHONE 42-39

Horlogerie-Bijouterie Réparations en tous genres Travail Consciencieux - Prix Modérés LOUIS BERTIN Rue de la Charité, 40 (LYON)

HYGIA Produits Alimentaires Diététiques FARINE POUR RÉGIME CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES Sous forme de crème et flocons LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES aux Expositions de NANCY, CLERMONT, LYON GRAND PRIX PARIS 1911 ALIMENTATION DES ENFANTS ET CONVALESCENTS A. CARDOT & H. BERQUET, 37 Quai Pierre-Seize, LYON Fabrication Française la plus ancienne et la plus importante. Téléphone 42-10

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE MOBILIER ASEPTIQUE Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale Maison LAFAY & SOUËL NANCY, CLERMONT, LYON Fournisseurs de l'Université et des Hôpitaux Civils et Militaires Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre LYON Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

FABRIQUE DE COURONNES DES GALERIES MORTUAIRES 13 et 15, Rue Paul Chenavard, 13 et 15 LE PLUS GRAND CHOIX LE MEILLEUR MARCHÉ Tout est marqué en chiffres connus MAISON DE CONFIANCE

Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué ; D'autre part : Demanderesse comparant par M. PONDEVEAUX, avoué ; Et : Monsieur Claudius FILLIEUX, demeurant à Lyon, 112, rue Télé-d'Or ; Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué ; Il appert : Que le divorce a été prononcé entre les époux FILLIEUX-DESCOTES, au profit de la femme, aux torts et griefs du mari, avec toutes conséquences légales. Art. 247 du Code civil et ordonnance de M. le Président du Tribunal du 26 février 1912. Pour extrait : Signé : PONDEVEAUX.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Lyon. (Art. 247 du Code civil.) Pour extrait : Signé : TREVOUX.

Etude de M. J. PONDEVEAUX, avoué à Lyon, 7, rue Neuve. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le sept février mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié ;

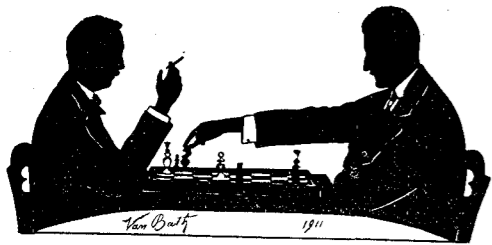
Etude de M. A. CHAMBRE, avoué à Lyon, 32, rue de la République. Divorce D'un jugement rendu par défaut par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le vingt-deuxième mil neuf cent onze, enregistré, expédié et signifié.

bert, demeurant, à Lyon, boulevard des Casernes, 3, assisté judiciairement par décision du Bureau de Lyon, du dix mai mil neuf cent onze. Demandeur comparant par M. A. CHAMBRE, avoué. Et : Madame GIEZENDANNER, née PRE Jeanne-Marie, demeurant à Lyon, rue de Bonnel, 94. Défenderesse défaillante faute de constitution d'avoué.

Etude de M. A. CHAMBRE, avoué à Lyon, 32, rue de la République. Divorce D'un jugement rendu par défaut par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le vingt-deuxième mil neuf cent onze, enregistré, expédié et signifié.

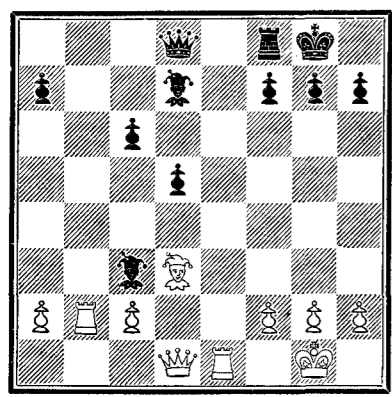
nal civil de Lyon, le vingt-quatre janvier mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié. Entre : Madame DOUBLIEZ, née BERTHOLUS Claudine, demeurant à Lyon, chez Monsieur GRAVET, rue du Repos, 10, assistée judiciairement par décision du Bureau de Lyon du vingt-neuf mars mil neuf cent onze. Demanderesse comparant par M. A. CHAMBRE, avoué. Et : Monsieur DOUBLIEZ Pierre-Antoine, actuellement sans domicile ni résidence connus en France. Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué.

Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux DOUBLIEZ-BERTHOLUS, aux torts et griefs du mari et que Monsieur le Président de la Chambre des Notaires ou tel notaire qu'il lui plaira de désigner a été commis pour liquider les droits des époux. (Article 247 du Code civil.) Pour extrait : A. CHAMBRE.



PARTIE N° 16
Jouée le 6 octobre 1905 par M. Lavoipierre, contre un fort amateur autrichien de passage à Lyon. Défense Sicilienne

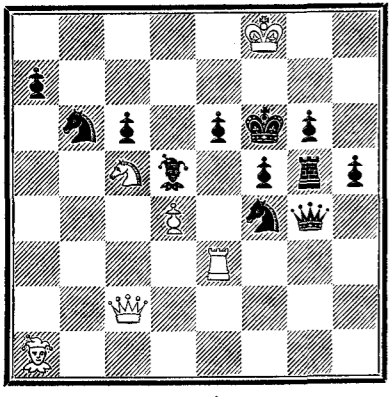
P. LAVOPIERRE X***
1. P 4 R P 4 FD
Ce coup constitue la Défense Sicilienne intermédiaire aux blancs la création d'un centre et menaçant d'échanger le PFD contre un pion supérieur. Cependant, le premier joueur sera toujours en mesure de déjouer les plans de l'adversaire.
2. C 3 FD P 3 R
3. C 3 FR C 3 FD
Ici, l'on joue de préférence C 3 FR
4. P 4 D P 4 D
P x P valait mieux.
5. PR x P P R x P
6. F 5 CD C 3 FR
7. R Roque P x P
8. CR x P F 2 D
9. F 5 CR F 2 R
10. T 1 R Roque.
11. F x CR F x F
12. C x C F x C
13. F 3 D TD 1 CD
14. TD 1 CD T x P
Avec l'intention de jouer F x C suivi de F x T, mais ils n'ont pas vu la riposte des blancs.
15. T x T F x C



Position après le 15^e coup des noirs
16. F x P + R x F
17. D 3 D + R
regagnant le pion et la qualité avec un avantage de position.

18. D x F P 4 FR
19. T 7 CD T 3 FR
20. T 7 TD T 3 TR
21. T x D T 3 D
22. D 3 TD D 5 TR
23. D 3 CR D 3 FR
24. P 4 FR F 3 CR
25. D 2 FR F 3 R
26. T 3 TD !
Forcé. Menace de F 4 D
27. T 3 CR F 4 PD
28. T x T D x T
29. D x PD F 4 D
30. T 2 R D 4 TR
31. D 5 R F 5 R (fatal !)
32. T x F Les noirs abandonnent.
En effet, si P x T, 32 : D x D +, et si D 3 D + T 1 R et gagne.

PROBLEME N° 16 (3 points)
GIRARDOT



Mat en trois coups

SOLUTION DU PROBLEME N° 14
1. P 8 C fait cavalier
a) F joue sur la diagonale 1 TR à 8 TD
2. C 7 FD mat. b) Tout autre coup.
2. 6 FR mat.
Solutions justes : Mme Callet, Mme Miette, Mlle Goldfeld, MM. Girardot, Girardon, C. Callard, Tampia, H. Callard, Mouterde, Brotonnière, Noailon, Dormoy. Par erreur, au problème n° 12, nous avions indiqué comme ayant trouvé la solution, M. Callet, c'est Madame qu'il faut lire.
Nota. — Prière d'envoyer les solutions et toutes correspondances à En. Passant, Académie de Billard et d'Échecs, 31, rue de la Martinière, à Lyon.

AUX DÉBUTANTS
(SUITE)
Du deuxième coup des noirs dans les Parties du C R.
Après
1. P 4 R P 4 R
2. C 3 FR C 3 FR
les noirs ont à leur tour 28 coups possibles : 14 des pions, 4 de la D, 2 du CD et 3 du CR ; mais d'inégale valeur. Ils peuvent ne pas défendre le PR, c'est une perte qui le faudra rattraper en attaquant le C par D 2 R, puis P 3 FR ou P 3 D, ce qui amènera la sortie prématurée de la D et sa sortie sur la colonne du R, position dangereuse s'il en fut. Cependant, il faut étudier cela, car il y a de bonnes manières de paraître abandonner ce pion.
La poussée des PTD, PCD, PFD, PTR, PCR de 1 ou 2 pas amène la perte du PR.
P 4 FR, c'est le Gambit en second de Gréco.
P 3 D, c'est la Défense Philidor, à qui les auteurs modernes reprochent de gêner la sortie du FR.
P 3 FR défend le pion attaqué, mais est bien dangereux, c'est le Gambit de Damiano.
C 3 TD, C 3 TR, perte du PR.
C 3 FD, c'est la partie des Deux cavaliers ; avec ses nombreuses subdivisions, Giuoco-Piano ou partie Italienne, partie Lopez, Gambit Evans, etc.
C 3 FR, c'est la Défense Pétroff.
C 2 R, perte du PR.
F 2 F, perte de ce F.
F 4 C, perte du PR.
F 5 F, perte du PR.
(A suivre.)

En. PASSANT.
Cercle lyonnais des échecs
Nous rappelons que le tournoi 1912 sera clôturé le 25 courant. Ceux de nos sociétaires qui ont encore des parties à jouer sont priés de s'entendre entre eux pour éviter — passé cette date — d'être déclarés forfaits. Nous prions également les sociétaires qui n'ont pas encore versé leur cotisation ou leur inscription au tournoi, de vouloir bien s'acquitter au plus tôt.

SOCIÉTÉ DES AMATEURS DE BILLARD ET D'ÉCHECS DE LYON
Conseil d'administration : MM. Germain, président ; D' Genevet, vice-président ; Callamand, secrétaire.
Membres : MM. Aurard, Durdilly, Mollex, Montpeyroux, Ogier, Tastevin.
Le championnat a commencé le 15 janvier 1912 et réunissait 41 inscriptions. Première catégorie A : 11 concurrents ; 1^{re} catégorie B : 15 concurrents ; 2^e catégorie : 15 concurrents.
Amateurs étrangers à Lyon, engagés : MM. Mourier, de Saint-Etienne, champion stéphanois 1911, de Lyon et Vichy 1910 ; Lossmann, Chenet, de St-Etienne ; Robiolo, de Moulins, champion de Vichy 1911 ; Cavardon, de Vichy ; Bonnet, de Roanne ; Berger, de Brides-les-Bains ; Piéraz, de Villefranche ; Chamard, du Puy.
Durée du championnat : 1 mois.
La grande Taverne Rameau était devenue trop exigüe pour contenir les nombreux spectateurs qui se pressaient autour des billards sur lesquels se disputaient les parties de match.

Résultats :
PREMIÈRE CATÉGORIE A. — 1^{er} M. Tastevin, champion pour 1912 ; 2^e M. Callamand ; 3^e Mourier, de Saint-Etienne ; 4^e M. Cély ; 5^e D' Genevet ; 6^e M. Victor Tardv ; 7^e M. Bioletti ; 8^e M. Cavardon, de Vichy ; 9^e M. Rougier ; 10^e M. Robiolo, de Vichy, déclaré forfait ; 11^e M. Vivet, déclaré forfait.
M. Tastevin, notre champion lyonnais.

et M. Callamand, deuxième du championnat, ont représenté à Marseille les couleurs lyonnaises dans le championnat de Sud-Est qui s'est joué à l'Académie de billard, 26, rue du Pavillon, tenu par M. Barthélemy Maure.
Le « Petit Provençal » de Marseille, nous apprend que notre brillant champion lyonnais n'a perdu qu'une seule partie, et s'est classé deuxième.
M. Callamand, malade, a dû, malgré sa bonne volonté, abandonner la lutte.
PREMIÈRE CATÉGORIE B. — 1^{er} M. Chamard, champion pour 1912 ; 2^e M. Boiteux ; 3^e M. Garand ; 4^e M. Lossmann, de Saint-Etienne ; 5^e M. Morel ; 6^e M. Rifaud ; 7^e M. Payet ; 8^e M. Gaypeillier.
DEUXIÈME CATÉGORIE. — 1^{er} M. Terrasse, champion pour 1912 ; 2^e D' Goulloud ; 3^e M. Duriez ; 4^e M. Dechaud ; 5^e M. Bon ; 6^e M. Gorjux ; 7^e M. Melon ; 8^e M. Natan ; 9^e M. Petit ; 10^e M. Cottier ; 11^e M. Ravier ; 12^e M. Piéraz ; 13^e M. Champagnac ; 14^e M. Quentin ; 15^e M. Guyot.
Plus forte moyenne générale obtenue : 1^{re} catégorie A : M. Mourier ; 1^{re} catégorie B : M. Garand ; 2^e catégorie : D' Goulloud.
Plus forte série : 1^{re} catégorie A : M. Mourier, 98 ; 1^{re} catégorie B : M. Chamard, 46 ; 2^e catégorie : M. Bon, 33.
Ce championnat a permis de constater, d'une part, la vive émulation donnée au noble jeu de billard à Lyon par la création de la Société des amateurs de billard et d'échecs qui réunit aujourd'hui 380 membres.
Les progrès accomplis par le plus grand nombre des amateurs de la Société et enfin la réussite complète de cette organisation sportive unique dans son genre, qui a fait de la belle Taverne Rameau une des plus belles académies de France.
Rappelons en passant que c'est à la Taverne Rameau que se réunissent les meilleurs joueurs de billard et d'échecs de notre ville et de la région, et que c'est là également que s'arrêtaient les grands maîtres internationaux de ces nobles jeux lorsqu'ils sont de passage dans notre ville.
Nous sommes heureux d'annoncer que du 25 au 31 mars prochain, pour la première fois à Lyon, les amateurs de billard pourront assister à un match interville qui mettra aux prises une équipe de quatre joueurs de Marseille et de Lyon. Disons tout de suite que cet événement sportif du plus haut intérêt déroulera ses phases émotionnantes à l'académie de la Taverne Rameau.
Cette rencontre sera la première de grandes manifestations sportives du billard qui se soit passée à Lyon. Nous le devons à l'initiative de la « Société des amateurs de billard et d'échecs » de Lyon à laquelle nous adressons toutes nos félicitations.
Nous reviendrons sur ce tournoi qui aura pour titre « Coupe des amateurs du Sud-Est ».

Echos des Spectacles
GRAND-THEATRE. — Ce soir, à huit heures et quart « Guillaume Tell », avec les concours de M. Noté de l'Opéra.
Prochainement Mlle Charny, contraalto de l'Opéra. A l'étude « Siegfried », « Le Prophète ».

CELESTINS. — A 8 h. 1/2, « La Dame de chez Maxim's », le joyeux vaudeville de Georges Feydeau.
Samedi, de 5 h. à 7 h., conférence de M. Alfred Capus. Bientôt « Le Mariage de Mlle Beulemans ».

NOUVEAU-THEATRE. — Hier soir, à eu lieu, la première représentation, création à Lyon de « Un Drame au fond de la Mer ». Ce drame aux situations émouvantes a une mise en scène et une interprétation dignes de tous les éloges grâce à MM. Bourgoin, Blancard, Viard, Leclerc, Joubert, etc., et Mesmes Moret, Dargelle, Parfait, etc...
CASINO-KURSAAL. — Ce soir, à huit heures et demie, grand gala avec Mayol dans ses dernières créations, Mlle Méryem et M. Yves Martel, dans leurs sketches, débuts des Yost, modéleurs sur argile, etc... Samedi, à minuit, bal masqué.

THEATRE-CONCERT DE L'HORLOGE. — Depuis samedi dernier, le théâtre-concert du cours Lafayette, a complètement renouvelé son spectacle et a repris la série des ouvrages gais qui ont fait la popularité de l'Horloge et procurent des soirées de la plus excessive gaieté ; or, avec « Zidore », une amusante fantaisie-opérette de M. Carturet, se continue la bonne tradition de la maison ; ces deux actes sont mouvementés et d'un joyeux entrain ; la première acte se passe au « Restaurant des Midinettes », où de gracieuses fleuristes, de délectables modistes prennent leurs ébats ; le deuxième acte est tout à fait divertissant avec Snopp, cet artiste au comique si naturel, à qui est dévolu le rôle de Zidore ; des situations bien amenées lui permettent de produire de gros effets sur le public ; sans charge, sans piterie, Snopp amuse, divertit même les plus sceptiques ; les autres interprètes de « Zidore » sont à la hauteur de leur chef de file et contribuent au succès de cette pièce bien faite pour passer de joyeuses soirées, c'est pourquoi nous renouvelons nos félicitations à cette vaillante troupe de l'Horloge dans laquelle il faut citer particulièrement les bons comédiens Yarel, Max Martel, Honoré, Perrier, les exquises artistes Marguerite d'Hydra, Lina Maurès, Laviollette, Duhay-Lafage, Eva Mareix, sans oublier un bataillon de midinettes délectées évoluant dans les deux actes de cette fantaisie-opérette qui est une création à Lyon. Dans l'attrayante partie lyrique précédant « Zidore », défilent des artistes aux genres divers, et toujours grand succès pour Lafage, dans son répertoire qui lui est personnel. Dimanche à 2 heures, grande matinée, ainsi que jeudi, à prix réduits.
SCALA-THEATRE. — Le théâtre cinématographique de la Scala ne désemplit pas. En matinée comme en soirée, il y a toujours foule pour applaudir le plus intéressant programme du genre.
POLIES DRAMATIQUES. — Ce soir samedi, première de « La Joueuse d'Orgue », le beau drame en sept actes, de Xavier de Montépin. Cette pièce réclamée depuis longtemps par les habitués sera certainement un des plus gros succès de la saison.
SKATING RING LYONNAIS (boulevard Pommerol). — Succès mérité ; tous les jours grosse affluence.

UN SPECIFIQUE CONTRE LA DOULEUR. — On parle toujours des médicaments spécifiques. Bien peu méritent ce nom, et on pourrait réduire leur liste à une quinzaine d'entre tous ceux de la thérapeutique. On a, dernièrement, proposé un composé chimique qui donne les meilleurs résultats thérapeutiques partout où le symptôme douleur apparaît, quelle qu'en soit la cause. Ce médicament connu sous le nom de **CACHETS RONZIERE**, convient donc aux migraines, névralgies, et aux douleurs dentaires, rhumatismales, sciatiques, troubles des règles et de l'âge critique. Son action est rapide, durable, jamais toxique. Aux arthritiques, aux femmes, sensibles à l'action thérapeutique, les médecins ordonneront les **CACHETS RONZIERE**. **CACHETS RONZIERE**, 0 fr. 20 le cachet ; 2 fr. la boîte de 12. Toutes les pharmacies et en gros **PHARMACIE UNIVERSSELLE**, rue de la Bourse, 51, Lyon. D^r R. T.

VILLAS HYGIÉNIQUES
A BON MARCHÉ
endroit le plus sain et le plus salubre près de Lyon, tram. à 0.10. Villas depuis 3.800 francs. Terrains depuis 1 fr. 50. Eau, gaz, électricité
S'adresser REYNARD
BRON-AVIATION
TÉLÉPHONE N° 2

CHEMINS DE FER P.-L.-M.
Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.). — Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.
Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train « Côte d'Azur Rapide » (1^{re} classe). (Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche).
Billets d'aller et retour collectifs de 1^{er}, 2^e et 3^e classes, valables 33 jours, délivrés jusqu'au 15 mai, dans toutes les gares P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes pour :
Cassis, La Ciotat, St-Cyr-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre St-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.
Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.
Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de quinze jours, moyennant un supplément de 10 % du prix du billet pour chaque période. — Arrêts facultatifs. — Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

FOURNITURES GÉNÉRALES
POUR
LUNETTERIE ET OPTIQUE
PINCÉ-NEZ ET LUNETTES DEPUIS 1 fr. 50
P. ROUVIERE
OPTICIEN-OCULARISTE
39, Cours de la Liberté, LYON

FARINES POUR REGIMES
Diabète, dyspepsie, entérites, etc.
PAINS ET PATES AU GLUTEN
Légumes secs toujours renouvelés
H. LENOIR
12, Place de la Miséricorde, LYON

RHUMATISMES & NÉVRALGIES et toutes les Maladies Arthritiques et Névralgiques
Sciatique, Goutte, Gravelle, Coliques hépatiques et néphrétiques, Lumbago, Maux de reins
Migraines, Crampes, Neurasthénie sont guéris radicalement et en peu de jours par les
CACHETS DE L'HERMITE
Le plus puissant Antirhumatismal et Antinévralgique connu
AUCUN RÉGIME. — JAMAIS D'INSUCCÈS
Les Cachets de l'Hermitte sont un composé de plantes dépuratives, qui renouvellent le sang en le débarrassant de toutes ses impuretés : urates, acide urique et de tout germe de maladie. — Ils sont également un puissant et un reconstruisant des nerfs.
La boîte de 20 Cachets : 3.50 (franco contre mandat-poste)
Dépôt général : Pharmacie F. LEVIGNE, 6, place Sathonay, Lyon
et dans toutes les bonnes pharmacies. Si vous ne trouvez pas ce produit chez votre pharmacien, adressez-vous directement ou priez-le de vous le faire venir.

ÉCOLE DE
Culture Physique
10, Place Bellecour, LYON
Méthode scientifique
du Professeur AUG. CLAUSE
— SANTÉ — FORGE —
et BEAUTÉ PLASTIQUE
Agencement de tout genre, de la toilette personnelle et de la salle.
DIMINUTION DE L'OBÉSITÉ
Leçons d'anatomie
et de physiologie pratiques

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).
Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale.
Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser :
A. M. H. DE LA GRANDVILLE, directeur, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

ASSUREZ - VOUS
CONTRE
LES ACCIDENTS
à LA
Préservatrice
— LYON —
9, Rue de la République
TÉLÉPHONE 13-30
Le propriétaire-gérant : Paul MALOT.
Imp. WALTENER et C^e,
3, rue Stella, Lyon.

UN PROGRÈS REEL
Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.
Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.

Assurez-vous contre les accidents à la Préservatrice

Assurez-vous contre les accidents à la Préservatrice

CHAUSSURES ROUSSON
35, rue Victor-Hugo, 35
LYON
FORMES AMÉRICAINES et FRANÇAISES
TOUS LES GENRES
Luxe - Fatigue - Grand choix - Tous les prix
SPÉCIALITÉ DE COUSU MAIN
Modèles spéciaux pour uniforme
Remise à MM. les Officiers

Établissement fondé en 1840, ouvert à tous les Docteurs
MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ
Villa des Roses
62, Route de Francheville
Saint-Irénée, LYON
Téléphone N° 41-80
Grands Parc avec Pavillons d'isolement pour le traitement des Maladies Nerveuses et de la Neurasthénie.
SOINS SPÉCIAUX POUR PERSONNES AGÉES
Convalescence - Cure de Régime - Hydrothérapie

CHAUSSURES
ORTHOPÉDIQUES
pour pieds difformes et jambes raccourcies
SYSTÈME NOUVEAU pour le REDRESSÉMENT des PIEDS BOTS ET PARALYSIE
Semelles pour pieds plats
Faux pieds articulés
APPAREIL SIMULÉ POUR COXALGIE
luxation et autres
A. DÉAGE
ORTHOPÉDISTE BRÉVETÉ S.G.D.G. FRANCE ET ÉTRANGER
FOURNISSEUR DES HÔPITAUX
16, Rue Bellecordière + LYON

RICINOPALMINE Lagoutte
à base d'huile de ricin pure désodorisée
édulcorée et parfumée
Nouveau PURGO-LAXATIF
doux, prompt et sûr sans aucune toxicité
goût agréable, le meilleur pour les enfants
ÉCHANTILLON ET LITTÉRATURE SUR DEMANDE
5, Boulevard des Brotteaux - LYON
LABORATOIRE DE PHARMACOLOGIE GALÉNIQUE

MAISON DOUÉ
Maurice COMTE, Succes^r
Place de la Charité, LYON
MACHINES À COUDRE ET À TRICOTER
"New-Orleans" - "Lex" - "Liberator"
COURS, LUXE
CYCLES LEX TOURISME
POÈLE À PÉTROLE "ÉQUATOR"
Garanti sans odeur ni fumée
TÉLÉPHONE 0 - 44

CHAUSSURES
ORTHOPÉDIQUES
pour pieds difformes et jambes raccourcies
SYSTÈME NOUVEAU pour le REDRESSÉMENT des PIEDS BOTS ET PARALYSIE
Semelles pour pieds plats
Faux pieds articulés
APPAREIL SIMULÉ POUR COXALGIE
luxation et autres
A. DÉAGE
ORTHOPÉDISTE BRÉVETÉ S.G.D.G. FRANCE ET ÉTRANGER
FOURNISSEUR DES HÔPITAUX
16, Rue Bellecordière + LYON

Hors Concours DEMANDEZ PARTOUT LE
PARIS 1900 LONDRES 1908
SUC SIMON
Liquor Select
Très Digestive
DÉLICIEUSE A L'ÉTOILE BLANCHE

MAISONS
HENRI ESDERS
Magasins d'Habillements
A LA
GRANDE FABRIQUE
de PARIS
67-69, Rue de la République (Angle de la Rue Cozart),
LYON
NOS COMPLETS ET
PARDESSUS D'HIVER
19, 25, 32, 38, 45, 55 fr.
PARDESSUS DE VOYAGE
DROITS ET CROISÉS ET D'AUTO
25, 32, 39, 52, 65, 78 fr.
PARDESSUS ENFANTS 9.90 - 12.90 - 17 - 22

PAPIERS PEINTS
SALUBRA-ÉMAIL Spécialités pour installations hygiéniques
de Cliniques, Salles d'opérations, etc.
Maison A. ROLLET
J. PERRET neveu Successeur
LYON, 23, Rue Victor-Hugo, 23, LYON

HIPPOSARCINE ROY
Suc musculaire intégral exprimé à froid, le plus riche en azote
Glycogène, hémoglobine, phosphates et fer. Une cuillerée à bouche
contient tous les principes actifs de 125 gr. de viande crue
Spécifique des tuberculoses, de l'anémie, de tout état de consommation, d'affaiblissement
Précieux dans les périodes de croissance, de grossesse, d'allaitement
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES
Vente en Gros : GIVAUDAN, LAVIROTTE & C^e, 8, Quai des Brotteaux, LYON
ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE A MM. LES DOCTEURS

MAISON SPÉCIALE DES PRODUITS
POUR
Régimes Alimentaires
Aimé SUTY, Directeur
LYON - 8, Rue de la République, 8 - LYON
La Maison se tient à la disposition de MM. les Médecins pour échantillons et littérature qui peuvent les intéresser

Habillement et Equipement Militaires
F. SIBUET
Maison fondée en 1887
23, Place des Terreaux, 23
SPÉCIALITÉ POUR LE CORPS DE SANTÉ
GRAND CHOIX DE
Costumes Civils depuis 70 fr. le complet